

SAINT-MARTIN-DE-BLAGNY (Calvados)

Manoir de la Motte

Croisée

Première moitié du XVII^e siècle



Le manoir de la Motte regroupe trois corps de bâtiment datant de plusieurs époques. Malgré tout, l'ensemble établi suivant un plan régulier en U conserve une composition harmonieuse. Le long commun qui ferme sa cour au sud est lui-même l'aboutissement de deux campagnes de travaux. Le premier bâtiment fut édifié à l'ouest et prolongé quelques décennies plus tard par un second doublant son implantation. C'est ce dernier qui nous intéresse ici puisqu'il conserve plusieurs vestiges de ses châssis de fenêtre primitifs et notamment une croisée à six compartiments dont le type reste rare en Normandie. Bien que dégradée et mutilée puisqu'elle a perdu ses vantaux inférieurs, ses éléments subsistants nous ont permis d'en restituer aisément l'aspect initial hormis le dessin de ses panneaux de vitrerie.

Les fenêtres

Cette extension du bâtiment primitif comprend deux niveaux et quatre pièces dont deux étaient chauffées. Ces dernières, aménagées dans le pavillon adossé à l'aile, sont surmontées d'un pigeonnier. En dehors d'une croisée, au nord, le bâtiment est éclairé uniquement par des demi-croisées. Ces fenêtres sont conçues suivant le même principe et utilisent des briques de terre cuite pour constituer leur encadrement. Leur plate-bande, de faible hauteur, était maintenue par une planche de chêne prenant appui sur un léger retrait du dernier rang de briques (fig. 1.4). Celles-ci n'étaient pas destinées à demeurer apparentes. Bien qu'érodé, un appareillage plus simple composé de harpes rouges se devine sur l'enduit (fig. 2.1 et 2.3). Il ne semble pas correspondre à un décor de fausses briques redessiné pour régulariser la composition de la façade. Bien que le manoir de la Motte soit situé au nord-est de Saint-Lô, cette façon de faire n'est pas sans rappeler les appareillages savants utilisant la pierre rouge de Troigots aux châteaux de Canisy et de Torigny-sur-Vire ou à la porterie de Dampierre, tous trois situés au sud-ouest de Saint-Lô et construits pour l'essentiel à la fin du XVI^e siècle et durant le début du suivant. Quelles que soient les sources d'inspiration des fenêtres de la Motte, elles adoptent une polychromie qui joue sur le contraste entre la structure de l'édifice et ses remplissages selon une technique largement employée durant les règnes d'Henri IV et Louis XIII, mais observable dès l'époque médiévale. Si cette structure en pierre blanche souligne généralement des maçonneries en brique rouge, voire en schiste comme au château de Balleroy proche de la Motte, elle peut également adopter le procédé inverse, à l'instar des communs du château de Ravenoville dans la Manche. Les fenêtres de ce manoir sont donc aujourd'hui quelque peu éloignées de leur aspect d'origine. Deux témoins significatifs de leur châssis sont heureusement conservés : une demi-croisée sur le mur est du pavillon (fig. 1.1) et une croisée sur le mur gouttereau nord du corps principal (fig. 1.3). La première adopte un type courant en Normandie occidentale avec son grand vantail vitré divisé en deux panneaux de vitrerie (type 4.MM.T.). Très dégradée, elle est néanmoins intéressante puisqu'elle montre que sa conception était différente de la croisée qui opte pour des vantaux vitrés moins hauts, limités par des traverses secondaires formant croisillon et assemblées dans le bâti dormant (type 6.MMM.A.). L'étude porte plus particulièrement sur cette croisée aux caractéristiques plus originales.

La menuiserie

Le dormant

Il est constitué d'un cadre divisé par une structure primaire composée d'un meneau et d'un croisillon moulurés d'un profil torique raccordé sur un dé chevillé taillé dans la masse de la traverse. Cette structure formant la traditionnelle croix est elle-même subdivisée par une traverse intermédiaire qui délimite au final six compartiments sensiblement égaux. Sa mouluration, particulièrement érodée, est plus visible sur la demi-croisée qui reprend le même profil sur la traverse de son vantail vitré (plan n°2). Curieusement, une différence de 25 mm en moins affecte la hauteur des compartiments inférieurs. Malgré l'extrême dégradation de la traverse basse qui milite pour son authenticité, la croisée a pu être légèrement modifiée et rehaussée pour lui installer une pièce d'appui moulurée. Son assemblage en chapeau et une empreinte dans le mortier en avant de cette traverse pourraient l'indiquer. Néanmoins, cette différence de hauteur demeure quelque peu énigmatique et difficile à expliquer avec assurance puisque l'essentiel de la partie inférieure de la croisée a été détruit. En conformité avec le relevé (plans n°1 et 2), notre proposition de restitution (plan n°6 et 7) conserve des vantaux inférieurs moins hauts.

Les vantaux vitrés

Bien que la conception du dormant à six compartiments entrave le champ de vision de l'occupant par la traverse intermédiaire qu'elle ajoute à la croisée classique, elle offre l'avantage de limiter la hauteur des vantaux vitrés et, de fait, d'augmenter leur rigidité et leur capacité à conserver un équerrage constant malgré leur frêle structure et l'emploi de panneaux de vitrerie. Elle permet en outre plus de souplesse dans la modulation de la ventilation que la traditionnelle méthode des vantaux vitrés oblongs séparés par une traverse (cf. la demi-croisée). Si cette réduction de leurs proportions permet sans doute de leur assurer une meilleure jonction avec le dormant, la traverse ajoutée à ce dernier crée un point d'infiltration d'eau non négligeable que l'absence de jet d'eau ne peut enrayer. En dehors de cette disposition peu commune dont nous verrons plus loin la rareté des exemples conservés, leur fabrication demeure classique, les bâtis étant assemblés à tenons et mortaises non traversées et leur étanchéité assurée par un recouvrement à simple contre feuillure. On retrouve ici la technique utilisée à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001) et sur un manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002) où les épaulements des tenons sont refouillés pour compenser les deux feuillures des rives intérieures des bâtis (fig. 4.6).

Les volets

Ils sont composés d'un bâti assemblé au carré et divisé par un montant intermédiaire délimitant deux petits panneaux hauts et étroits. Contrairement aux usages, ces panneaux en chêne n'ont pas été débités sur quartier pour limiter les déformations occasionnées par leur retrait. D'une façon générale, le bois employé pour cette croisée ne paraît pas avoir bénéficié d'une sélection rigoureuse. Ces panneaux, plans à l'intérieur, sont mis au molet par l'intermédiaire de leur plate-bande composée d'une simple gorge surmontant un carré. La mouluration ne s'applique qu'à l'extérieur. Elle est limitée à des chanfreins arrêtés au pourtour interne du bâti et à des doucines sur le montant intermédiaire (fig. 3.6). La liaison de ces volets avec les vantaux vitrés est obtenue par un recouvrement classique dont l'épaisseur est estompée par un traditionnel quart-de-rond.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés et des volets est assurée par des fiches à broche rivée à cinq nœuds formés sur deux lames (fig. 4.1 et 4.4). Une des fiches des volets ne comprend toutefois que trois nœuds (fig. 4.2). Ce système traditionnel ne permet pas de dégondrer les bâtis.

Les organes de fermeture

La fermeture est, elle aussi, réduite à une conception élémentaire puisque l'ensemble des bâtis ferme par des targettes sur platine ovale repercée de deux petits trous sur leur axe vertical (fig. 3.3 et 3.4). Hormis la difficulté de manœuvrer ces targettes, dès lors qu'elles ne sont plus à portée de la main, elles ne permettent pas d'ouvrir les vantaux vitrés sans avoir préalablement ouvert les volets.

La vitrerie

Aucun vestige de la vitrerie d'origine n'est conservé. Il s'agissait de panneaux de vitrerie dont les empreintes de clous et de vergettes ne permettent pas avec certitude d'en restituer le dessin. Elles indiquent toutefois une composition régulière (plan n°2).

Datation

Il s'agit du premier exemple de ce type de croisée à six compartiments égaux recensé en Normandie occidentale. Il semble avoir été plus en faveur en Île-de-France ou dans des constructions pouvant faire appel aux savoir-faire parisiens. On l'observe ainsi au château de Selles-sur-Cher en 1612 (étude n°41001), sur les hôtels de Richelieu et au château du Mesnil-Voisin à Bouray-sur-Juine dans les années 1630 (étude n°91001), au château de Vaux-le-Vicomte à Maincy en 1660 (étude n°77001), et encore au logis abbatial de Saint-Georges-sur-Loire en 1699 (étude n°49008).

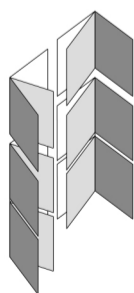
Au-delà de son faux appareillage polychrome relativement caractéristique des styles Henri IV et Louis XIII, plusieurs dispositions de cette croisée conduisent à la dater de la première moitié du XVII^e siècle : l'abolition du remplage de pierre, la hauteur du croisillon, l'utilisation de fiches à broche rivée à petits nœuds ainsi que les traditionnels panneaux hauts et étroits cernés de moulures arrêtées.

Situation



Typologie

Type 6.MMM.A.



Documents annexés

Planche n°1 : Edifice
Planche n°2 : Fenêtre / Croisée
Planche n°3 : Croisée (détails)
Planche n°4 : Croisée / Demi-croisée
Plan n°1 : Elévation intérieure (relevé)
Plan n°2 : Elévation extérieure (relevé)
Plan n°3 : Sections horizontales A-A et B-B
Plan n°4 : Sections verticales C-C et D-D
Plan n°5 : Assemblage et serrurerie
Plan n°6 : Elévation intérieure (restitution)
Plan n°7 : Elévation extérieure (restitution)
Plan n°8 : Perspective (restitution)

Restitution de la clôture

Hormis la hauteur réelle des vantaux vitrés et des volets inférieurs évoquée plus haut, un point de détail concernant le bâti dormant demeure incertain. L'érosion de la traverse moulurée formant croisillon secondaire ne permet plus de savoir si ses extrémités proches du meneau étaient flottées pour s'amortir sur celui-ci ou coupées au niveau des arasements. Nous avons choisi la première solution, jugée plus harmonieuse (plan n°7). A l'instar des autres études, les panneaux de vitrerie à losanges n'ont qu'une valeur indicative et ont pour seul but de montrer le fonctionnement de la croisée.